

14 Jul 2023 -17:40

Appartient à Conseil des ministres du 14 juillet 2023

Coordination de la politique climatique fédérale

Sur proposition de la ministre du Climat Zakia Khattabi, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à la coordination de la politique climatique fédérale.

Cet avant-projet de loi climat définit les principes de la politique climatique belge et les objectifs climatiques internationaux que le gouvernement fédéral s'est fixés à moyen et long terme.

L'avant-projet instaure un cycle de gouvernance qui a pour but de mobiliser et responsabiliser l'ensemble des ministres et administrations concernés par les différents aspects de la politique climatique pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la politique climatique fédérale.

Un comité d'experts est institué et chargé de l'évaluation permanente de la politique climatique fédérale. Par ailleurs, un mécanisme de financement lui est associé.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@Khattabi.fed.be

Adrien Volant
Porte-parole (FR)
+32 497 82 39 56
adrien.volant@khattabi.fed.be

Maurane Colson
Porte-parole (NL)
+32 476 34 68 64
maurane.colson@khattabi.fed.be